

France-Issy-les-Moulineaux: Luncheon vouchers
OJ S 177/2020 11/09/2020
Contract notice
Supplies

Legal Basis:
Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPH Seine Ouest Habitat

Postal address: 71 boulevard Gallieni

Town: Issy-les-Moulineaux

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92130

Country: France

E-mail: infos@seine-ouest-habitat.com

Telephone: +33 146444190

Fax: +33 146458305

Internet address(es):

Main address: <http://www.seine-ouest-habitat.com/>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-ads-habitat.com/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-ads-habitat.com/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-ads-habitat.com/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture de titres restaurants pour l'OPH Seine Ouest Habitat

II.1.2. Main CPV code

30199770 Luncheon vouchers

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le marché est un accord-cadre passé selon l'article L. 2125-1-1° du code de la commande publique conclu à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 puis renouvelable expressément d'année en année et ceci jusqu'au 31.12.2024. Il n'y a pas de montants minimaux ni maximaux annuels.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

30199770 Luncheon vouchers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Le marché est un accord-cadre passé selon l'article L. 2125-1-1° du code de la commande publique conclu à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 puis renouvelable expressément d'année en année et ceci jusqu'au 31.12.2024. Il n'y a pas de montants minimaux ni maximaux annuels.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: La qualité technique de l'offre / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Les délais de livraison / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Les frais de gestion et de livraison des titres restaurant / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Reconductible trois fois d'année en année. La personne responsable du marché se prononce dans les trois mois avant la fin de la durée de validité du marché sur une reconduction éventuelle.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une lettre de candidature détaillant le nom du mandataire et les membres du groupement et la forme du groupement en cas de réponse en groupement conjoint ou solidaire. Le formulaire (DC1) peut être utilisé à cette fin.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que l'entreprise n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que l'entreprise est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Une déclaration du candidat relative à son chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— une liste de références portant sur des prestations de même type effectuées au cours des trois (3) dernières années (date, montant, destinataire public ou privé);

— la liste des moyens en personnel (effectif global, importance du personnel d'encadrement) et en matériel (matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure Accelerated procedure Justification:

Les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique.

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/10/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 12/10/2020 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

L'OPH finance la totalité des prestations. Le règlement des dépenses se fait par virement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. Conformément à l'article L. 2142-1 du code de la commande publique, l'analyse des candidatures se fera en fonction des capacités professionnelles, financières et techniques des entreprises au vu des éléments remis afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article L. 2152-7 du code de la commande publique, les critères suivants pondérés et classés par ordre décroissant d'importance seront pris en compte pour l'attribution du marché:

- 1) la qualité technique de l'offre (40 %) constituée par les sous-critères suivants:
 - les modalités de passation des commandes (notées sur 10);
 - les modalités de sécurisation des titres restaurants (notées sur 5);
 - l'organisation et la mise en place des titres restaurant au sein de l'OPH (notées sur 5);
 - la présentation des chèquiers (notée sur 5);
 - les modalités de livraison (notées sur 5);
 - le fonctionnement du service «après-vente», notamment sur les modalités de retour des titres restaurants (noté sur 5);
 - les dispositions mises en place par le candidat dans le cadre du développement durable (notées sur 5);
- 2) les frais de gestion et de livraison des titres restaurant (40 %);
- 3) les délais de livraison (20 %).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée. Les candidats ont également la possibilité de saisir le tribunal administratif:

- d'un recours précontractuel avant la signature du contrat selon l'article L. 551-1 du code de justice administrative; et/ou

— d'un recours contractuel, dans le délai d'un mois à compter de la publication de l'avis d'attribution; et/ou

— d'un recours en contestation de la validité du contrat ouvert à tous les tiers (CE, 4.4.2014, département de Tarn-et-Garonne).

Les articles L. 551-1 à L. 551-23 du code de justice administrative précisent les modalités et effets de ces recours.

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/09/2020